

Compte rendu du Conseil Municipal du 06 février 2024 à L'Isle-Jourdain.



Compte rendu du Conseil Municipal du 06 février 2024 à L'Isle-Jourdain.

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 06 février 2024 à la mairie de L'Isle-Jourdain et s'est déroulé sereinement.

Plusieurs sujets ont été abordés et le premier concernait la délégation de service public pour la fourrière automobile. Le choix de la Commission d'appels d'offres s'est porté sur le garage BRUNO.

Les ressources humaines ont présenté un certain nombre de délibérations concernant le tableau des emplois et des créations d'emplois dont un poste de policier municipal, un poste de chef de projet bâtiments et un poste d'agent chargé de la propreté urbaine aux services techniques.

Le développement durable, une thématique intrinsèque à de nombreux projets portés par la commune, nécessite des connaissances transversales et des compétences techniques spécifiques. Les élus ont donc délibéré sur la création d'un poste de chargé de mission « Développement Durable » à temps complet.

D'autres sujets concernant le personnel ont été abordés comme la valorisation des heures supplémentaires, les frais de déplacement, les mises à disposition d'agents.

Le conseil municipal a également décidé de confier une mission d'intérêt général à un volontaire dans le cadre du Service National Universel.

Il y a eu peu de délibérations du service des Finances mais l'une d'entre elles, qui portait sur la mise à disposition gratuite d'un véhicule par France Collectivités Invest, a provoqué l'abstention de l'opposition.

Des délibérations concernant l'urbanisme et l'environnement ont été présentées, ainsi que des conventions avec l'Office Public de l'Habitat du Gers et avec la DIRSO pour des travaux d'égage.

Madame Roquigny, élue à l'environnement, a demandé une subvention au Département pour la conception et la pose de panneaux à l'entrée de la zone humide afin de préserver au mieux cette espace fragile.

Les affaires scolaires ont proposé deux délibérations concernant des conventions de financement avec le Rectorat dans le cadre du fonds d'innovation.

La séance a ensuite été levée.06